

Certifiés conformes
Les cogérants

ACTIF

Bilan

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	194 135	121 142	72 993	90 298	- 17 305	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	990 428		990 428	990 428		
Créances rattachées à des participations	1 203 131		1 203 131	1 176 404	26 727	
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 600		9 600	9 600		
TOTAL (I)	2 397 294	121 142	2 276 152	2 266 730	9 422	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	134 198		134 198	169 660	- 35 462	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs				116	- 116	
. Personnel						
. Organismes sociaux	7 129		7 129	24 140	- 17 011	
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 909		6 909		6 909	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 522		17 522	10 515	7 007	
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	8 850		8 850	8 850		
Disponibilités	68 859		68 859	84 638	- 15 779	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	1 192		1 192	1 117	75	
TOTAL (II)	244 660		244 660	299 036	- 54 376	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 641 954	121 142	2 520 812	2 565 766	- 44 954	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Présenté en Euros		
	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 434 000)	434 000	434 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	43 400	43 400	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 923 401	1 795 795	127 606
Résultat de l'exercice	-7 841	167 606	- 175 447
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	23 422	23 422	
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 416 382	2 464 223	- 47 841
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	42 423		42 423
. Découverts, concours bancaires	468	413	55
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	127		127
. Associés		24 292	- 24 292
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 884	36 769	- 10 885
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	2 113	3 321	- 1 208
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 026	- 3 026
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 366	28 277	- 5 911
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 023	5 446	5 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	25		25
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	104 430	101 544	2 886
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 520 812	2 565 766	- 44 954

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	556 370		556 370	576 883	- 20 513	-3,56
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	556 370		556 370	576 883	- 20 513	-3,56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 883	1 382	1 501	108,61
Autres produits			2	1	1	100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			559 254	578 266	- 19 012	-3,29
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			101 812	112 543	- 10 731	-9,54
Impôts, taxes et versements assimilés			52 041	40 156	11 885	29,60
Salaires et traitements			407 499	347 891	59 608	17,13
Charges sociales			110 272	94 535	15 737	16,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 718	7 474	12 244	163,82
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1	1		0,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			691 343	602 600	88 743	14,73
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-132 089	-24 334	- 107 755	442,82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			97 553	145 106	- 47 553	-32,77
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			28 792	53 846	- 25 054	-46,53
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			126 345	198 952	- 72 607	-36,49
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 047		2 047	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			2 047		2 047	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			124 298	198 952	- 74 654	-37,52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-7 791	174 618	- 182 409	-104,46

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50	103	- 53	-51,46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	50	103	- 53	-51,46
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-50	-103	53	51,46
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		6 909	- 6 909	-100
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	685 599	777 218	- 91 619	-11,79
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	693 440	609 612	83 828	13,75
RESULTAT NET	-7 841	167 606	- 175 447	-104,68
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 520 811,82 E.

Le résultat net comptable est une perte de 7 840,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/01/2025 par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors méthode d'évaluation des immobilisations corporelles),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L123-12 à L123-28 et R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1. Immobilisations corporelles

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2. Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées initialement à la valeur d'achat et font l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice si la valeur de marché est inférieure.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Bilan Actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 397 294 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	192 458	2 413	735	194 135
Immobilisations financières	2 176 432	78 079	51 352	2 203 159
TOTAL	2 368 890	80 492	52 087	2 397 294

Amortissements et provisions d'actif = 121 142 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	102 159	19 718	735	121 142
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	102 159	19 718	735	121 142

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Installations générales - divers	59 965	48 075	11 890	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	134 171	73 067	61 103	de 3 à 5 ans
TOTAL	194 135	121 142	72 993	

Etat des créances = 1 379 682 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 212 731		1 212 731
Actif circulant & charges d'avance	166 950	166 950	
TOTAL	1 379 682	166 950	1 212 731

Produits à recevoir par postes du bilan = 14 295 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 166
Autres créances	7 129
Disponibilités	
TOTAL	14 295

Charges constatées d'avance = 1 192 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Bilan Passif

Capital social = 434 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	43400	10,00	434 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	43400	10,00	434 000

Provisions = 23 422 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	23 422				23 422
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	23 422				23 422

Etat des dettes = 104 430 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42 891	20 391	22 500	
Dettes financières diverses	127	127		
Fournisseurs	25 884	25 884		
Dettes fiscales & sociales	35 502	35 502		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	25	25		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	104 430	81 930	22 500	

Charges à payer par postes du bilan = 38 920 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	595
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	25 188
Dettes fiscales & sociales	13 136
Autres dettes	
TOTAL	38 920

Notes sur le Compte de Résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 556 370 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	499 472	89,77 %
Produits des activités annexes	56 898	10,23 %
TOTAL	556 370	100,00 %

Annexes aux comptes annuels (suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 14 295 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
	Clients - factures a etablr(4181000)	7 166
TOTAL		7 166

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
	Tns a recevoir n.g.(4387010)	3 816
	Tns a recevoir n.m.(4387020)	3 314
TOTAL		7 129

Charges constatées d'avance = 1 192 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d'avance(4860000)	1 192
TOTAL		1 192

Charges à payer = 38 920 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit		Montant
	Interets courus(1688000)	127
	Interets courus a payer(5186000)	468
TOTAL		595

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
	Fournisseurs - factures non pa(4081000)	25 188
TOTAL		25 188

Dettes fiscales et sociales		Montant
	Organismes sociaux - c.a.p.(4386000)	2 113
	Etat - charges a payer(4486000)	11 023
TOTAL		13 136

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2025**

Affectation du résultat

Approbation des comptes – Exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 7 840,83 euros sur le compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1 915 559,99 euros.

L'Assemblée Générale décide distribuer la somme de 40 000 euros bruts aux associés, soit un dividende brut de 0,92 euros environ par part sociale, prélevée sur le compte « report à nouveau ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux ;
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater) ;
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement ;
- que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution ;
- que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application des articles L. 131-6 I et L136-3 II 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excèdent pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.


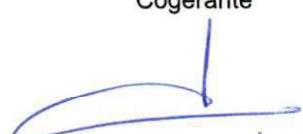
L'Assemblée Générale décide que les cotisations sociales et contributions sociales TNS assises sur la fraction de dividendes versés aux cogérants majoritaires seront prises en charge par la société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/2023	40 000	NEANT	NEANT
30/09/2022	30 000	NEANT	NEANT
30/09/2021	NEANT	NEANT	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le 31 mars 2025

<p>Nidal MERSHED Cogérant</p> 	<p>Nadine GOUALIER Cogérante</p> 
---	---



EXPERTISE AUDIT CONSEIL

SARL NGM FINANCES
30 rue du Bois Chaland
91090 LISSES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

FCN ACES - Bureau de Champs-sur-Marne - 12 rue Albert Einstein - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE - Tél. 01 64 68 58 85
www.fcn.fr

Société par actions simplifiée au capital de 202 500 € - Siège social : 8 rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy - 60000 BEAUVAIS - RCS Beauvais 402 159 883 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Hauts-de-France
Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Hauts-de-France

Papier issu de forêts gérées durablement.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL NGM FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les cogérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

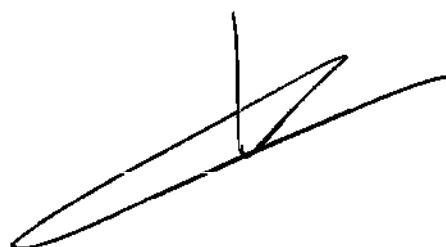
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs sur Marne, le 14 mars 2025

FCN ACES
Associé Arnaud JONES
Commissaire aux comptes



NGM FINANCES

**30 RUE DU BOIS CHALAND
91090 LISSES**

**COMPTES ANNUELS
du 01/10/2023 au 30/09/2024**

NGM FINANCES

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	194 135	121 142	72 993	90 298	- 17 305
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	990 428		990 428	990 428	
Créances rattachées à des participations	1 203 131		1 203 131	1 176 404	26 727
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 600		9 600	9 600	
TOTAL (I)	2 397 294	121 142	2 276 152	2 266 730	9 422
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	134 198		134 198	169 660	- 35 462
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				116	- 116
. Personnel					
. Organismes sociaux	7 129		7 129	24 140	- 17 011
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 909		6 909		6 909
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 522		17 522	10 515	7 007
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	8 850		8 850	8 850	
Disponibilités	68 859		68 859	84 638	- 15 779
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 192		1 192	1 117	75
TOTAL (II)	244 660		244 660	299 036	- 54 376
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 641 954	121 142	2 520 812	2 565 766	- 44 954

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation
	30/09/2024 (12 mois)	30/09/2023 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 434 000)	434 000	434 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	43 400	43 400	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 923 401	1 795 795	127 606
Résultat de l'exercice	-7 841	167 606	- 175 447
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	23 422	23 422	
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 416 382	2 464 223	- 47 841
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	42 423		42 423
. Découverts, concours bancaires	468	413	55
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	127		127
. Associés		24 292	- 24 292
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 884	36 769	- 10 885
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	2 113	3 321	- 1 208
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 026	- 3 026
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 366	28 277	- 5 911
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 023	5 446	5 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	25		25
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	104 430	101 544	2 886
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 520 812	2 565 766	- 44 954

NGM FINANCES

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	556 370		556 370	576 883	- 20 513	-3,56
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	556 370		556 370	576 883	- 20 513	-3,56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 883	1 382	1 501	108,61
Autres produits			2	1	1	100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			559 254	578 266	- 19 012	-3,29
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			101 812	112 543	- 10 731	-9,54
Impôts, taxes et versements assimilés			52 041	40 156	11 885	29,60
Salaires et traitements			407 499	347 891	59 608	17,13
Charges sociales			110 272	94 535	15 737	16,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 718	7 474	12 244	163,82
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1	1		0,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			691 343	602 600	88 743	14,73
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-132 089	-24 334	- 107 755	442,82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			97 553	145 106	- 47 553	-32,77
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			28 792	53 846	- 25 054	-46,53
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			126 345	198 952	- 72 607	-36,49
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 047		2 047	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			2 047		2 047	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			124 298	198 952	- 74 654	-37,52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-7 791	174 618	- 182 409	-104,46

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50	103	- 53	-51,46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	50	103	- 53	-51,46
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-50	-103	53	51,46
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		6 909	- 6 909	-100
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	685 599	777 218	- 91 619	-11,79
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	693 440	609 612	83 828	13,75
RESULTAT NET	-7 841	167 606	- 175 447	-104,68
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

NGM FINANCES

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 520 811,82 E.

Le résultat net comptable est une perte de 7 840,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/01/2025 par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors méthode d'évaluation des immobilisations corporelles),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L123-12 à L123-28 et R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1. Immobilisations corporelles

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2. Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées initialement à la valeur d'achat et font l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice si la valeur de marché est inférieure.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Bilan Actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 397 294 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	192 458	2 413	735	194 135
Immobilisations financières	2 176 432	78 079	51 352	2 203 159
TOTAL	2 368 890	80 492	52 087	2 397 294

Amortissements et provisions d'actif = 121 142 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	102 159	19 718	735	121 142
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	102 159	19 718	735	121 142

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Installations générales - dive	59 965	48 075	11 890	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	134 171	73 067	61 103	de 3 à 5 ans
TOTAL	194 135	121 142	72 993	

Etat des créances = 1 379 682 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 212 731		1 212 731
Actif circulant & charges d'avance	166 950	166 950	
TOTAL	1 379 682	166 950	1 212 731

Produits à recevoir par postes du bilan = 14 295 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 166
Autres créances	7 129
Disponibilités	
TOTAL	14 295

Charges constatées d'avance = 1 192 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Bilan Passif

Capital social = 434 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	43400	10,00	434 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	43400	10,00	434 000

Provisions = 23 422 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	23 422				23 422
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	23 422				23 422

Etat des dettes = 104 430 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42 891	20 391	22 500	
Dettes financières diverses	127	127		
Fournisseurs	25 884	25 884		
Dettes fiscales & sociales	35 502	35 502		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	25	25		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	104 430	81 930	22 500	

Charges à payer par postes du bilan = 38 920 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	595
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	25 188
Dettes fiscales & sociales	13 136
Autres dettes	
TOTAL	38 920

Notes sur le Compte de Résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 556 370 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	499 472	89,77 %
Produits des activités annexes	56 898	10,23 %
TOTAL	556 370	100,00 %

Annexes aux comptes annuels (suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 14 295 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures a etablr(4181000)	7 166
TOTAL	7 166

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Tns a recevoir n.g.(4387010)	3 816
Tns a recevoir n.m.(4387020)	3 314
TOTAL	7 129

Charges constatées d'avance = 1 192 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000)	1 192
TOTAL	1 192

Charges à payer = 38 920 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(1688000)	127
Interets courus a payer(5186000)	468
TOTAL	595

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non pa(4081000)	25 188
TOTAL	25 188

Dettes fiscales et sociales	Montant
Organismes sociaux - c.a.p.(4386000)	2 113
Etat - charges a payer(4486000)	11 023
TOTAL	13 136

Annexes aux comptes annuels (suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	434 000	434 000	434 000	434 000	434 000
b) Nombre d'actions émises	43 400	43 400	43 400	43 400	43 400
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	556 370	576 883	557 556	526 045	530 210
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	11 877	181 989	75 419	146 678	10 661
c) Impôt sur les bénéfices		6 909	3 883	334	1 557
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	11 877	175 080	71 536	146 344	9 104
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-7 841	167 606	64 607	139 617	3 754
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	4	2	3	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	4	1	3	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	517 772	442 426	423 951	409 330	417 481

Tableau de filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
LA ROLSE NETTOYAGE	232 449	1 382 954	90	411 806	411 806	47 553		12 434 451	1 828	47 553
MENA CLEAN	40 000	597 361	100	550 000	550 000			4 991 775	76 845	50 000
ALLIANCE	6 000	37 736	67	4 000	4 000			320 784	-2 533	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI LA PAIX	1 000	-101 442	20	200	200	505 943		59 531	-24 182	
SCI 85 K	1 000	-67 183	50	500	500	348 617		3 000	-41 745	
SCI 14 PM	1 000	-55 082	50	500	500	301 019		30 000	-4 320	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										